

BUDGET PRIMITIF



BUDGET ANNEXE

DES ACTIVITÉS LYRIQUES ET SYMPHONIQUES

POUR L'EXERCICE 2012





Commune de TOURS
Budget Primitif 2012

République Française

BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES

Poste Comptable de : Trésorier Principal de Tours Municipal

M. 14

BUDGET PRIMITIF
Voté par nature

ANNEE 2012

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions		X
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.37/38	C1 - Etat du personnel	X	
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

INFORMATIONS GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 5 885 320,00	D 5 885 320,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B 0,00	E 0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C 0,00 (si déficit)	F 0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 5 885 320,00	D+E+F 5 885 320,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 60 000,00	J 60 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 0,00	K 0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I 0,00 (si solde négatif)	L 0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 60 000,00	J+K+L 60 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 5 945 320,00	D+E+F+J+K+L 5 945 320,00
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 068 128,00	0,00	1 089 892,00	1 089 892,00	1 089 892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 640 694,00	0,00	4 709 202,00	4 709 202,00	4 709 202,00
65	Autres charges de gestion courante	37 990,00	0,00	23 726,00	23 726,00	23 726,00
	Total des dépenses de gestion courante	5 746 812,00	0,00	5 822 820,00	5 822 820,00	5 822 820,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 749 312,00	0,00	5 825 320,00	5 825 320,00	5 825 320,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	78 097,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	78 097,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL	5 827 409,00	0,00	5 885 320,00	5 885 320,00	5 885 320,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 885 320,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	5 674,00	0,00	5 674,00	5 674,00	5 674,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	610 601,00	0,00	670 412,00	670 412,00	670 412,00
74	Dotations et participations	5 193 022,00	0,00	5 195 022,00	5 195 022,00	5 195 022,00
75	Autres produits de gestion courante	15,00	0,00	12 212,00	12 212,00	12 212,00
	Total des recettes de gestion courante	5 809 312,00	0,00	5 883 320,00	5 883 320,00	5 883 320,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	5 809 312,00	0,00	5 883 320,00	5 883 320,00	5 883 320,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	18 097,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	18 097,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL	5 827 409,00	0,00	5 885 320,00	5 885 320,00	5 885 320,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 885 320,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	58 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------------	---

- (1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	60 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
	Total des dépenses d'équipement	60 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00

040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	18 097,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 097,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL		78 097,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
--------------	--	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	78 097,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	78 097,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL		78 097,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
--------------	--	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	58 000,00
--	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 089 892,00		1 089 892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 709 202,00		4 709 202,00
65	Autres charges de gestion courante	23 726,00		23 726,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	60 000,00	60 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	5 825 320,00	60 000,00	5 885 320,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 885 320,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000,00	2 000,00
	Total des opérations d'équipement	58 000,00		58 000,00
	Dépenses d'investissement –Total	58 000,00	2 000,00	60 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	5 674,00		5 674,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	670 412,00		670 412,00
74	Dotations et participations	5 195 022,00		5 195 022,00
75	Autres produits de gestion courante	12 212,00		12 212,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	2 000,00
	Recettes de fonctionnement – Total	5 883 320,00	2 000,00	5 885 320,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 885 320,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		60 000,00	60 000,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	60 000,00	60 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00
--	------------------



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	1 068 128,00	1 089 892,00	1 089 892,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	48 350,00	57 897,00	57 897,00
60611	Eau et assainissement	132,00	132,00	132,00
60612	Energie - Electricité	15 000,00	26 100,00	26 100,00
606122	Gaz	9 000,00	9 900,00	9 900,00
60621	Combustibles	957,00	957,00	957,00
60622	Carburants	429,00	429,00	429,00
60623	Alimentation	1 794,00	1 794,00	1 794,00
60631	Fournitures d'entretien	3 588,00	3 588,00	3 588,00
60632	Fournitures de petit Equip.	1 935,00	1 935,00	1 935,00
60636	Vêtements de travail	2 870,00	2 870,00	2 870,00
6064	Fournitures administratives	7 323,00	7 323,00	7 323,00
6065	Livres,disques,K7(Bib., Méd.)	728,00	728,00	728,00
6068	Autres matières et fournitures	135 857,00	123 538,00	123 538,00
6078	Autres marchandises	1 688,00	1 688,00	1 688,00
611	Cont.Prest.Serv. avec des Ent.	42 000,00	40 800,00	40 800,00
6132	Locations immobilières	17 800,00	18 300,00	18 300,00
6135	Locations mobilières	84 874,00	95 399,00	95 399,00
614	Ch. locatives et de coPpté	5 800,00	6 800,00	6 800,00
61522	Bâtiments	4 400,00	4 400,00	4 400,00
61558	entretien réparat°autr fournit	19 548,00	19 548,00	19 548,00
6156	Maintenance	22 387,00	34 905,00	34 905,00
616	Primes d'assurances	17 151,00	13 246,00	13 246,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	5 566,00	5 566,00	5 566,00
6184	Vers. à des Org. de formation	6 860,00	6 860,00	6 860,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	2 410,00	2 410,00	2 410,00
6226	Honoraires	53 705,00	53 131,00	53 131,00
6228	Divers	8 100,00	8 100,00	8 100,00
6231	Annonces et insertions	65 291,00	61 105,00	61 105,00
6236	Catalogues et imprimés	46 971,00	46 134,00	46 134,00
6238	Divers	14 460,00	14 460,00	14 460,00
6241	Transports de biens	24 330,00	18 470,00	18 470,00
6248	Divers	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	208 642,00	205 642,00	205 642,00
6256	Missions	17 526,00	17 526,00	17 526,00
6257	Réceptions	8 241,00	8 241,00	8 241,00
6261	Frais d'affranchissement	21 500,00	21 500,00	21 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 760,00	12 760,00	12 760,00
627	Serv. bancaires et assimilés	3 200,00	7 048,00	7 048,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	6 500,00	6 500,00
62871	A la Coll. de rattachement	98 691,00	98 800,00	98 800,00
6288	Autres serv.extérieurs	13 264,00	13 862,00	13 862,00
63512	Taxes foncières	6 200,00	6 200,00	6 200,00
637	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.(Aut.Org.	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 640 694,00	4 709 202,00	4 709 202,00
631	Imp.Tx.Vers.Ass.Rém.(Adm.Imp.)	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6331	Versement de transport	21 823,00	27 095,00	27 095,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	4 361,00	9 190,00	9 190,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	12 100,00	12 700,00	12 700,00
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Rém.	100,00	100,00	100,00
64111	Rémunération principale	729 985,00	650 000,00	650 000,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	23 000,00	22 000,00	22 000,00
64118	Autres indemnités	200,00	165 000,00	165 000,00
64131	Rémunération	2 561 226,00	2 524 162,00	2 524 162,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 716,00	11 716,00	11 716,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	538 827,00	552 338,00	552 338,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	297 381,00	311 193,00	311 193,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	121 432,00	122 136,00	122 136,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	15,00	15,00	15,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	285 361,00	266 747,00	266 747,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 241,00	3 370,00	3 370,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6478	Autres Ch. sociales diverses	12 826,00	13 440,00	13 440,00
6488	Autres charges	1 100,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 990,00	23 726,00	23 726,00
651	Red.Conc.Brev.Lic.Proc.Log Dr.	37 790,00	23 526,00	23 526,00
654	Pertes sur Cré. irrécouvrables	200,00	200,00	200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		5 746 812,00	5 822 820,00	5 822 820,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 749 312,00	5 825 320,00	5 825 320,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	78 097,00	60 000,00	60 000,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	78 097,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		78 097,00	60 000,00	60 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		78 097,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 827 409,00	5 885 320,00	5 885 320,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
+	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 885 320,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	5 674,00	5 674,00	5 674,00
6419	Remb. sur Réim. du Pers.	5 674,00	5 674,00	5 674,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	610 601,00	670 412,00	670 412,00
7062	Red.&Dr.des Serv. Caract.Cult.	509 654,00	557 085,00	557 085,00
70688	Autres prestations de service	50 000,00	55 000,00	55 000,00
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	7 620,00	15 000,00	15 000,00
70848	aux autres organismes	4 515,00	4 515,00	4 515,00
70873	par les C.C.A.S.	23 412,00	23 412,00	23 412,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	15 400,00	15 400,00	15 400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 193 022,00	5 195 022,00	5 195 022,00
74718	Autres	548 816,00	548 816,00	548 816,00
7472	Régions	1 253 100,00	1 253 100,00	1 253 100,00
7473	Départements	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7474	Communes	3 291 106,00	3 291 106,00	3 291 106,00
7478	Autres organismes	0,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15,00	12 212,00	12 212,00
752	Revenus des immeubles	15,00	12 212,00	12 212,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		5 809 312,00	5 883 320,00	5 883 320,00
(a) = 70+73+74+75+013				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 809 312,00	5 883 320,00	5 883 320,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	18 097,00	2 000,00	2 000,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	18 097,00	2 000,00	2 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 097,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	5 827 409,00	5 885 320,00	5 885 320,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
+	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 885 320,00
=	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	60 000,00	58 000,00	58 000,00
11062	MODERNISATION METHODES DE TRAV	13 500,00	0,00	0,00
11089	EQUIPEMENT MATERIEL 2011	46 500,00	0,00	0,00
12062	MODERNISATION METHODES DE TRAV	0,00	4 000,00	4 000,00
12085	TX BATIMENTS	0,00	8 000,00	8 000,00
12089	EQUIPEMENT MATERIEL	0,00	46 000,00	46 000,00
Total des dépenses d'équipement		60 000,00	58 000,00	58 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		60 000,00	58 000,00	58 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	18 097,00	2 000,00	2 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	18 097,00	2 000,00	2 000,00
13912	<i>Régions</i>	18 097,00	2 000,00	2 000,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		18 097,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	78 097,00	60 000,00	60 000,00
--	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;
- (6) Pour les comptes 15..., 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	78 097,00	60 000,00	60 000,00
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	0,00	5 000,00	5 000,00
28158	<i>Autr. inst mat outil technique</i>	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	13 000,00	10 000,00	10 000,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	15 000,00	9 000,00	9 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	10 000,00	6 000,00	6 000,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	38 097,00	28 000,00	28 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		78 097,00	60 000,00	60 000,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	78 097,00	60 000,00	60 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	78 097,00	60 000,00	60 000,00
--	------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	60 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12062
LIBELLE : MODERNISATION METHODES DE TRAV

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	4 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12085
LIBELLE : TX BATIMENTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	8 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12089
LIBELLE : EQUIPEMENT MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	46 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

ANNEXES

MAIRIE DE TOURS
 Activités Lyriques et Symphoniques
 Budget Primitif de l'exercice 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	Choix du Conseil Municipal		Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel une immobilisation s'amortit en 1 an : 500 €		
Amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée	08/07/1996
	Véhicules légers	6 ans	
	Camions et véhicules industriels	7 ans	
	Mobilier	10 ans	
	Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans	
	Matériel informatique	3 ans	
	Matériel classique	8 ans	
	Coffre-fort	20 ans	
	Installation et appareils de chauffage	15 ans	
	Appareils de levage - ascenseurs	20 ans	
	Appareils de laboratoire	10 ans	
	Equipements de garages et ateliers	12 ans	
	Equipements de cuisine	12 ans	
	Equipements sportifs	10 ans	
	Installation de voirie	20 ans	
	Plantations	20 ans	
	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans	
	Logiciels	2 ans	
	Terrains de gisements (Mines et carrières)	Durée contrat	
	Construction sur sol d'autrui	durée bail	
	Bâtiments légers abris	10 ans	
	Agencements et aménagements de bâtiments...	15 ans	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D	18 097,00	0,00	I 2 000,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	18 097,00	0,00	II 2 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	0,00		0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	0,00	0,00	0,00
10	Reversement de dotations et fonds divers	0,00	0,00	0,00
13	Remboursement de subventions	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Transferts entre sections = C+D	18 097,00		2 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)	18 097,00		2 000,00
13912	Régions	18 097,00		2 000,00
	Charges transférées (D) = E+F+G	0,00		0,00
	Travaux en régie (E)	0,00		0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)	0,00		0,00
	Stocks et en-cours (G)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	2 000,00	0,00	2 000,00
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		78 097,00	0,00	III 60 000,00
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c) (5)		78 097,00		60 000,00
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	0,00		5 000,00
28158	<i>Autr. inst mat outil technique</i>	2 000,00		2 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	13 000,00		10 000,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	15 000,00		9 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	10 000,00		6 000,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	38 097,00		28 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	60 000,00	0,00	R1068	60 000,00
	III	R001	0,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières	0,00	58 000,00	58 000,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	2 000,00
Recettes financières (V)	V	60 000,00
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	58 000,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	58 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2012	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Attaché principal	Catégorie A	1	1	
Rédacteur principal	Catégorie B	2	2	
Adjoint administratif pal 2cl	Catégorie C	2	2	
Adjoint administratif de 2 cl		6	6	
Total Filière Administrative		11	11	
Adjoint technique pal 1 cl	Catégorie C	5	5	
Adjoint technique pal 2 cl		4	4	
Adjoint technique de 1 cl		4	4	
Adjoint technique de 2 cl		8	7	
Agent de maîtrise		1	1	
Total Filière Technique		22	21	
Animateur	Catégorie B	1	1	
Total Filière Animation		1	1	
Chargé diffusion OSRCT	Emplois hors catégorie	1	1	
Directeur du théâtre		1	1	
Musicien intervenant		1	1	
Directeur technique du théâtre		1	1	
Peintre décorateur		1	1	
Directeur de scène		1	1	
Chef de Coeur		1	1	
Choriste		14	12	
Pianiste répétiteur de chœur		1	1	
Régisseur lumière, son et vidéo		1	1	
Chargé de la communication et du mécénat		1	1	
Pianiste répétiteur de chant		1	1	
Total Emploi Spécifique non titulaire		25	23	
Total		59	56	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2012	C1.2

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
1 Directeur technique du théâtre	A	Spécifique	834	Art 3-4.7
1 Musicien intervenant	B	Spécifique	510	Art 3-4.7
1 Chargé de diffusion OSRCT			510	Art 3-4.7
1 Régisseur lumière, son et vidéo			474	Art 3-4.7
1 Pianiste Répétiteur de chant			465	Art 3-4.7
2 Choriste			401	Art 3-4.7
1 Peintre décorateur	B	Spécifique	596	art 3-4.8
1 Pianiste répétiteur de chœur			474	art 3-4.8
8 Choriste			466	art 3-4.8
2 Choriste			436	art 3-4.8
1 Chef de Coeur	A	Spécifique	650	art 3-5.7
1 Chargé de Communication et Mécénat			501	art 3-5.7
1 Directeur du théâtre	A	Spécifique	HEB BIS 3ème Chevron	Art 3-5.8
1 Directeur de scène			920	Art 3-5.8
TOTAL				23

(1) **CATEGORIES** : A, B et C

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES – BUDGET ANNEXE ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES	D2

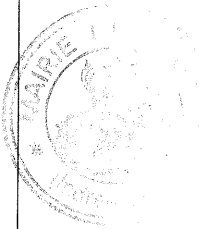
Nombre de membres en exercice.....55
 Nombre de membres présents.....53
 Nombre de suffrages exprimés.....46

VOTES : Pour.....43
 Contre.....3
 Abstentions.....7

Date de convocation : 12 Décembre 2011

Présenté par le Maire

à TOURS, le 21 décembre 2011



Le Maire,

Jean Germain


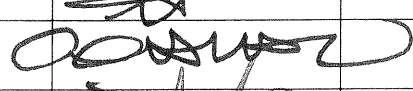


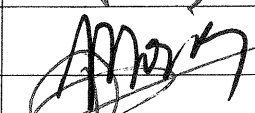




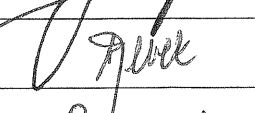

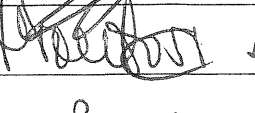

Jean GERMAIN

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

à TOURS, le 21 décembre 2011

Les membres du Conseil Municipal,

BUDGET ANNEXE ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES 2012

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Gérard GERNOT			
Colette GIRARD			
Nicolas GAUTREAU			
Cécile JONATHAN			
Alain GOUDEAU			
Nadia HAMOUDI			
Alain DEVINEAU			
Agnès MESTRE			
Frédéric THOMAS			
Arlette BOSCH			
Pierre TEXIER			
Régine CHARVET-PELLO			
François LAFOURCADE			
Joëlle MONSIGNY			
Alain DAYAN			
Monique MAUPUY			
Jean-Jacques PLACE			
Claude ROIRON			
Jean-Patrick GILLE			
Monique CHEVET			
Jean-Luc DUTREIX			
Marie-Pierre LECUIROT			
Claude-Pierre CHAUCHEAU			
Marguerite FANTOVA			
Yannick LUCAS			
Clémence DAUPHIN			
Michaël CORTOT			

BUDGET ANNEXE ACTIVITES LYRIQUES 2012

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Anne-Marie BRUNET-ORLIAC	pour		
Philippe CHALUMEAU			
Marie-Hélène MOURIER-DUBOURG	pour		
Dominique LEMOINE	M		
Samira OUBLAL	pour		
Eric LESAIN	pour		
Thierry SALMON	pour		
Yolande BRIVES	pour		
Claude BOURDIN	pour		
Yvette BEAUPIED	Beaupied		
Annie ROUSSEAU	Pouvoi		
David CHOLLET	Absent		
Caroline DEFORGE	Absent		
Josette BLANCHET	pour		
Jean-Michel DUBOIS	pour		
Roselyne VERNEAU-TEXIER	Pou		
Marie-Claude JOURDAIN	pour		
Stéphane FRADET			
Renaud DONNEDIEU de VABRES		R. Vabres	
Françoise AMIOT		F. Amiot	
Pascal MENAGE		P. Menage	
Bruno LAVILLATTE			pour
Khadra MOURI	pour		pour
Stéphane FRADET			Pouvoi
Laetitia JALLOT			pour
Sophie AUCONIE			pour
Benoît ROY			pour
Brigitte GARANGER			Beu